- A photocopier/À télécharger et à transmettre à chaque parent d'Animé et d'Animateur.
- À remplir et à signer par les parents qui le désirent.
- A renvoyer à info@guides.be ou par la poste : rue Paul-Émile Janson, 35 1050 Bruxelles.
- Quand? En début d'année Guide.

INVALIDITÉ PERMANENTE ET INCAPACITÉ TEMPORAIRE SUITE À UN ACCIDENT

Les Guides ont souscrit auprès d'AXA Belgium SA une police d'assurance complémentaire (facultative) à laquelle peuvent adhérer les membres qui le souhaitent. Cette police a pour objet de garantir, à la suite d'un accident corporel, tant pendant les activités Guides que sur le chemin de celles-ci, le paiement d'indemnités en cas d'invalidité permanente et/ou en cas d'incapacité temporaire.

Les assurés ont le choix entre deux modalités :

- Prime annuelle de 3,28 € pour un capital de 37 185 € en cas d'invalidité permanente de 100%.
- Prime annuelle de 8,69 € pour un capital de 37 185 € en cas d'invalidité permanente de 100 % et pour un revenu de remplacement de maximum 12,39 € par jour d'incapacité temporaire totale ou partielle à partir du 31º jour qui suit l'accident et ce, pour un an maximum. Cette formule s'adresse aux personnes exerçant une activité professionnelle.

Les parents sont invités à remplir le formulaire s'ils souhaitent souscrire à cette assurance.

L'assurance couvre l'année civile (du 1er janvier au 31 décembre).

Prénom, nom de la personne à assurer (c'est moi-même - c'est mon enfant)*:

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter le Centre Interdiocésain (C.I) Assurances S.A au 02/509.97.75.

SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE

INVALIDITÉ PERMANENTE ET INCAPACITÉ TEMPORAIRE SUITE À UN ACCIDENT

	Date de naissance :/
E-mail :	
Adresse postale :	
Groupe (Région, Uni	té, Branche) :
Je soussigné :	
OU - 8,69 :	É pour un capital en invalidité permanente de 37 185 € É pour un capital en invalidité permanente de 37 185 € et un revenu de remplacement de 12,39 € maximum par jou apacité totale ou partielle pour un an maximum,
endéans les 30 jours	après réception de la demande de paiement.
	Date :///
	Signature :



*biffer la mention inutile

